



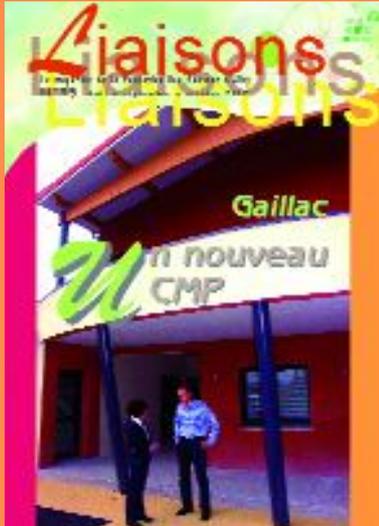
Liaisons

Le magazine de la Fondation Bon Sauveur d'Alby
N° 95 : Août - septembre - octobre 2012

Gaillac

*Un nouveau
CMP*





Magazine trimestriel
de la Fondation
Bon Sauveur d'Alby

1, rue Lavazière - 81025 Albi Cedex 9
<http://www.bonsaiveuralby.fr>
Tél : 05.63.48.48.48

Responsable de la
publication

Gilbert Hangard,
Directeur des Etablissements

Conception

Marie-Line Carles
Poste 48.65

communication@bonsaiveuralby.fr

Comité de rédaction

Marie-Cécile Bec
Muriel Benard
Marie-Line Carles
Alain Dabrowski
Michèle Delrieu
Claire Escande
Gilbert Hangard
Chantal Kouba - Bénézech
Nelly Mappas
Xavier Rouanet

Site Internet :

<http://www.bonsaiveuralby.fr>

Impression

Atelier graphique St-Jean
11, rue Flottes - Albi
Tirage : 1000 exemplaires



actualités

visite de la préfète, deux
nouveaux administrateurs,
projet d'établissement 2013-15
pages 4, 5



actualités

démarche qualité,
point sur les chantiers,
rencontres à Rivières
pages 6, 7



des services à la loupe
les jardins thérapeutiques,
la MDA et hôpital de jour Dolto,
l'adieu au CRL
pages 8, 9



rétro photos
pages 10 et 11

les gens d'ici
Passerelles 81,
MAIA
page 12



ressources humaines
politique de prévention
des risques psychosociaux
page 13

projet de soins
culture qualité, service droits
des patients
pages 14, 15



culture - animations
APAPA, patrimoine et fête
de la musique,
aumônerie, CSDA
pages 16, 17

la tête ailleurs, conférences
rêve blanc
conférences d'hier et de
demain
pages 18, 19



loisirs- agenda
SISM 2013, infos CE,
agenda - page 20

Le mot du Directeur des Etablissements



Mesdames, messieurs,
chers collègues et amis,

Dans un contexte contraignant et incertain, l'Agence Régionale de Santé nous demande d'être de plus en plus vigilant sur notre activité, notre gestion budgétaire et la qualité de la prise en charge de nos patients et de nos usagers.

Aujourd'hui, nous devons tout justifier, et en particulier nous devons montrer que les crédits qui nous sont octroyés sont bien utilisés. A l'heure des rééquilibrages, des convergences de ratios, il faut que nous puissions montrer que la différence de crédits avec d'autres établissements se justifie. Un splendide isolement ou un endormissement sur nos lauriers serait la pire des attitudes. Nous devons au contraire continuer à nous faire connaître, à cultiver l'excellence dans nos pratiques professionnelles, à proposer à nos concitoyens un parcours de santé cohérent et coordonné construit à partir de leurs besoins.

Cependant, je reste pleinement confiant car nous avons les outils, les compétences, la notoriété pour mener à bien notre tâche. De plus, le prochain projet régional de santé reposera sur un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires et des acteurs de la santé. Il ne se fera pas sans concertation.

Malgré cette période tendue, de nombreux projets se poursuivent sereinement. Maintenons cet esprit de solidarité et d'équité dans la poursuite de notre travail. Nous possédons le professionnalisme et la reconnaissance des tutelles pour demeurer une institution phare dans le paysage de la santé. Je compte sur vous tous, comme vous pouvez compter sur moi, pour continuer à avancer vers le bon cap.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de Liaisons, qui présente un panorama de l'actualité de ce trimestre.

**Très cordialement,
Gilbert Hangard**



Rencontre avec la Préfète du Tarn



Visite de l'ARS

La préfète en visite à la Fondation

Madame Josiane Chevalier, nouvelle préfète du Tarn, a récemment visité notre institution.

C'est par une belle journée ensoleillée, le 6 septembre, que Josiane Chevalier a découvert la Fondation Bon Sauveur, ses nombreux services et projets. Accompagnée par un stagiaire de l'ENA, elle a tout d'abord été reçue par l'équipe dirigeante à la bibliothèque du château, où était projeté un diaporama présentant l'ensemble des services. M. Huez a souligné qu'elle est un représentant de l'Etat impliqué dans l'activité de l'institution, puisqu'elle y siège en tant qu'administrateur. Puis la visite de terrain lui a permis de rencontrer les salariés en poste du SAUS, de l'unité St-Bernard, de l'unité séquentielle Benjamin Pailhas et de l'unité pour malades difficiles Louis Crocq. Les professionnels rencontrés ont évoqué avec elle l'origine et les projets des services. La préfète a posé de nombreuses questions pour bien comprendre la diversité de nos activités. Elle s'est notamment intéressée aux pathologies rencontrées et à la prise en charge.

"Je me sens ici chez moi"

Après un repas convivial partagé au restaurant d'application, la préfète a souhaité faire un dernier crochet au musée Benjamin Pailhas avant de repartir. *"Je suis très heureuse de ma visite et j'étais très intéressée de vous rencontrer, en tant qu'acteur important de la vie économique Tarnaise. Ces lieux sont chargés d'histoire et en tant qu'administrateur de cet établissement, je me suis un peu sentie chez moi, comme d'ailleurs partout dans le Tarn, un département que je trouve très diversifié et intéressant à découvrir"*. Une journée très positive qui fut riche d'échanges et d'écoute réciproque. ■

Le directeur régional de l'Agence Régionale de Santé, Xavier Chastel, était en visite fin juillet, à la Fondation Bon Sauveur. Mme Ungerer, directrice de cabinet à l'ARS et Mme VILAS, déléguée territoriale adjointe à la DTARS, faisaient également partie de la visite. Ils ont tout d'abord été accueillis à la bibliothèque médicale puis ils sont allés sur le terrain découvrir plusieurs services : l'unité Françoise Dolto (PU), le CATTP Le Ranch, le SAUS, l'unité St-Jean, le laboratoire du sommeil et la clinique d'addictologie.

Au cours des échanges qui ont clôturé la visite, M. Chastel a souligné la qualité du travail réalisé par l'institution et a fait quelques recommandations, pour optimiser notre fonctionnement. ■



Xavier Chastel



Madame la préfète en visite à l'unité séquentielle Benjamin Pailhas

"Permettez-moi de vous remercier de votre accueil jeudi 6 septembre à la Fondation Bon Sauveur. Il était important pour moi de pouvoir visiter un des acteurs social et économique les plus importants du département. J'ai été très intéressée par les différentes visites que nous avons pu faire et vous demande de transmettre mes remerciements à l'ensemble des médecins, infirmiers et personnels qui ont organisé et participé à cette visite".

Josiane Chevalier,
Préfète du Tarn. ■



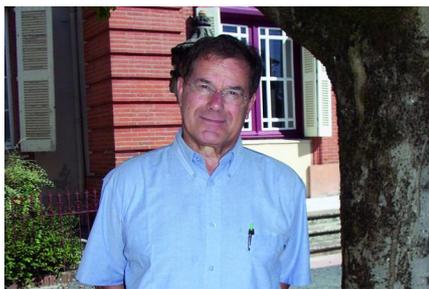
Conseil d'administration

Deux nouveaux administrateurs

Michel Demartini a rejoint le Conseil d'administration en mai dernier. Issu du domaine de l'équipement, il souhaite apporter ses compétences à la Fondation.

Quelle était votre profession ? J'étais responsable du service de l'eau au sein de la Direction Départementale des Territoires (anciennement Direction Départementale de l'Équipement), à Rodez, Toulouse, puis enfin Albi. Je me suis toujours passionné pour l'environnement et j'ai été amené à travailler sur des programmes de protection de l'environnement, dans le domaine de l'eau : protection des cours d'eau, contrôle des barrages...

Pourquoi votre engagement au sein de la Fondation ? A la retraite depuis 6 ans, je souhaitais m'engager au sein de la Fondation, vaste institution reconnue à Albi et y apporter ma modeste contribution, ainsi qu'une vision différente. Encouragé par MM. Huez et Bruel, après un entretien avec M. Hangard, j'ai réussi mon "examen de passage" auprès des soeurs et j'ai intégré le Conseil au printemps.

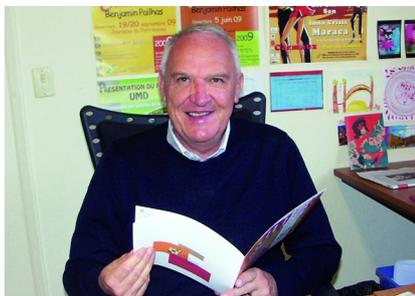


Je découvre peu à peu la Fondation, vaste institution, qui nécessite une grande rigueur dans son organisation. Il est prévu que je m'investisse au sein de plusieurs commissions : "Éthique et valeurs", "finances", "recrutement", "conseil aumônerie". Sinon, d'un côté plus personnel, j'aime pratiquer la marche, le vélo, lire... J'ai la chance d'avoir une belle et grande famille avec trois enfants de 41, 37 et 32 ans et six petits enfants. ■

Alain Philippart, retraité du secteur industriel, a également intégré le Conseil d'administration de la Fondation au printemps.

Quel était votre domaine d'activité ? Je suis retraité depuis 3 ans et je travaillais dans le secteur de l'amidonnerie, une activité peu connue mais qui pourtant a son importance. L'industrie de l'amidonnerie est à la jonction entre le monde agricole et le monde industriel. Son activité consiste à transformer les céréales en amidon, une substance peu connue pourtant présente dans de nombreux produits : le papier d'imprimerie, le glucose, la confiserie sans sucre, les pâtes alimentaires etc.... J'étais cadre de direction au sein d'un grand groupe de 6000 salariés, dont le siège est situé dans le Nord-Pas de Calais. Après avoir vécu dans cette région jusqu'en 2009, nous nous sommes retirés dans le Tarn, mon épouse étant originaire d'Albi. Nous y accueillons régulièrement nos 4 enfants et 6 petits enfants.

Parlez-nous de votre intégration au Conseil de la Fondation ? Etant investi au conseil économique du diocèse d'Albi, j'y ai rencontré M. Huez qui m'a invité à rejoindre le Conseil de la Fondation au printemps dernier. Après une rencontre avec les soeurs ainsi qu'avec M. Hangard, j'ai intégré la commission "Finances" du Conseil d'administration. Je fais connaissance peu à peu avec les acteurs et services de la Fondation, une immense institution et un milieu que je ne connaissais pas, très intéressant, que j'ai hâte de découvrir. ■



Le nouveau projet d'établissement

■ L'écriture du projet d'établissement 2013-2015 du centre hospitalier Pierre Jamet est en voie de finalisation. Ce document capital définit les objectifs généraux de l'établissement dans de nombreux domaines : médical, soins infirmiers, financier, qualité, hôtelier, logistique, économique, informatique, communication. Il détermine les moyens d'hospitalisation, de personnel et d'équipement de toute nature dont l'établissement doit disposer pour atteindre ses objectifs. Le projet d'établissement sera validé par le conseil d'administration en décembre 2012. ■



L'écriture de projets dans les hôpitaux provient de la loi du 31 juillet 1991, qui a modifié notamment l'organisation de l'institution hospitalière en France. Cette loi crée de nouvelles instances de concertation et oblige celles-ci à la production de projets. Le directeur prépare le projet d'établissement et le soumet au conseil d'administration qui délibère. ■

Secteur médico-social

Deux nouvelles circulaires pour améliorer la qualité

Deux nouvelles circulaires invitent les établissements médico-sociaux (la Maison d'Accueil Spécialisée à la Fondation) à évaluer des indicateurs qualité de la bientraitance et le risque infectieux. Ces circulaires viennent renforcer un dispositif déjà existant.

Maîtriser le risque infectieux

L'étude du risque infectieux fait partie de la qualité. Une circulaire interministérielle a vu le jour le 15 mars 2012 et présente un programme national de prévention des infections dans le secteur médico-social. Ce programme a démarré au sein des EHPAD et se poursuit dans les MAS. Elle propose aux établissements médico-sociaux de mieux prévenir et maîtriser le risque infectieux pour une meilleure sécurité des résidents, tout en tenant compte des spécificités et des moyens disponibles des établissements.

Cette démarche sera bientôt formalisée dans un Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI) permettant à chaque établissement d'évaluer ce risque, d'apprécier son niveau de maîtrise ou d'adapter son programme d'actions. Trois étapes essentielles sont préconisées : l'évaluation du risque, la gestion du risque, la communication sur le risque. Le programme national s'accompagnera d'un nombre limité d'indicateurs.

La circulaire précise également que les M.A.S. sont des lieux de vie, les résidents y séjournant souvent pendant de longues années parfois jusqu'à la fin de leur vie. Il y a donc "un équilibre à trouver entre les impératifs de sécurité et la nécessaire convivialité attachée au lieu de vie que constituent ces établissements".

Les indicateurs de suivi de la bientraitance

Une seconde circulaire datée du 17 juillet 2012, prévoit une enquête qui a été diffusée par les A.R.S. aux établissements concernés le 1^{er} octobre 2012. Il s'agit d'un questionnaire d'auto-évaluation des pratiques de bientraitance dans les M.A.S. (et les F.A.M.) accueillant des personnes adultes handicapées. Ce recueil de données se fera "en ligne" vers les ARS de chaque région. ■



Des professionnels attentifs et impliqués



Lancement de la démarche le 21 septembre

Une réunion de présentation de la démarche qualité dans les établissements médico-sociaux a réuni vendredi 21 septembre l'ensemble des acteurs des établissements médico-sociaux de la Fondation. "*La démarche qualité, ce n'est que du bonheur, car c'est notre coeur de métier*", a précisé Gilbert Hangard, avant de laisser la parole à Hélène Fury, directrice des établissements médico-sociaux et Danièle Barbier Bossion (service qualité), pour la présentation de la démarche qualité au sein des établissements médico-sociaux.

La démarche qualité - gestion des risques dans le secteur médico-social de la Fondation, a été instaurée en 2007. Aujourd'hui, la législation impulse une restructuration de la démarche qualité déjà bien intégrée dans la pratique professionnelle quotidienne. La prochaine étape est la mise en place de groupes de travail qui réfléchiront sur l'amélioration des pratiques.

La démarche qualité doit être source de plaisir pour le professionnel car elle amène à se remettre en cause à un niveau individuel et collectif. A terme, cet état d'esprit doit devenir un réflexe et non un jugement ou une contrainte. ■





Travaux

Le nouveau CMP de Gaillac a ouvert ses portes

Le chantier du nouveau CMP Pivot de Gaillac s'est achevé fin juillet comme prévu. Après une ultime étape comprenant les peintures de finition et la mise en place du nouveau mobilier, le personnel du CMP de Gaillac a pu s'installer dans ses nouveaux locaux à partir du 21 septembre. Le bâtiment réunit désormais en un même lieu le centre médico-psychologique adultes, l'hôpital de jour adultes et le centre médico-psychologique enfants et adolescents. Seul l'hôpital de jour des enfants intégrera l'habitation située rue des Rosiers. Le nouveau CMP, clair, fonctionnel et spacieux (1574 m² habitables) équipé d'un parking, est bien adapté aux activités des trois entités. Les professionnels se disent ravis de leurs nouveaux locaux. Un chantier très satisfaisant qui s'est déroulé en excellente collaboration entre les services de soins, les services économiques et les services techniques. Le nouveau CMP sera inauguré le 26 novembre 2012 à 17h. ■

Centre médico-psychologique de Gaillac, 11, rue Jean Fos de Laborde

CMP adultes : Tél : 05 63 57 40 98

CMP enfants et adolescents : Tél : 05 63 48 52 35



Le nouveau CMP pivot de Gaillac : côté adultes et côté enfants (à droite)

Des rencontres informelles à Rivières

Pour la deuxième année, des rencontres informelles entre le directeur et l'encadrement intermédiaire étaient programmées cet été. Le président du conseil d'administration est très attentif à l'homogénéité du fonctionnement de l'institution et il a demandé au directeur d'être particulièrement à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les cadres. A cet effet, plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'été avec les cadres de santé, les responsables d'unités de soins, les psychologues et les assistantes sociales. Pour clôturer la saison, un séminaire de l'équipe de direction a réfléchi à un nouvel organigramme et à une redéfinition des missions de chacun. ■



■ Réfection des chambres Ste-Claire



Les travaux de restauration des chambres de l'unité Ste-Claire se poursuivent progressivement. Ces travaux concernent les peintures, la réfection des sols et des sanitaires. Deux chambres sont refaites à chaque fois : peintures, sols, sanitaires. Pour l'instant deux chambres ont été réalisées avant l'été, deux autres sont en cours. Ce qui représente douze chambres au total. ■

■ Vente d'ancien matériel

L'ancien matériel de la maison de retraite et celui du centre d'hébergement temporaire, stocké dans la chapelle des patients, vont être mis en vente symboliquement auprès du personnel, d'ici la fin de l'année. Les associations humanitaires seront également contactées et pourront venir acquérir du matériel à prix symbolique. Vous serez informés de la date de cette vente, dès qu'elle sera fixée. ■

■ Bilan carbone

Chacun sait qu'à l'échelle de la planète, les consommations d'énergie explosent et les réserves naturelles diminuent. Une étude réalisée par un cabinet extérieur va vérifier s'il y a des réajustements à faire à la Fondation. Pour l'instant, c'est l'heure de la collecte et du traitement des données à la pharmacie, à la blanchisserie, au garage, à la cuisine etc... Nous reviendrons sur ce sujet et vous communiquerons les résultats de l'enquête. ■



Pôle infanto-juvénile

La générosité d'Isatis au profit des jeunes



Depuis mai dernier, un bel olivier orne la cour paysagée de la Maison des Adolescents de la rue du Roc. Cette plantation a été effectuée grâce au soutien du club Isatis d'Albi (Lions Club) et de sa présidente Evelyne Bretagne et le Dr Jean chargée de la culture et de la jeunesse. Ce club, qui fête ses 10 ans cette année et qui est composé de 23 membres, a pour mission de soutenir de nombreuses associations et institutions locales. Pour financer l'olivier, le club a récolté des fonds lors d'une soirée cinéma. Médecin à la MDA, le Dr Liard précise qu'Isatis soutient la structure depuis ses débuts en 2009. Un grand merci à Isatis pour ce beau geste de solidarité et de toute évidence, le choix de l'olivier, symbole de l'amitié, a été judicieux.

Le club Isatis a également été sensible aux besoins exprimés par l'atelier judo de l'hôpital de jour Dolto. Il a offert du matériel pour que les jeunes suivis au sein de cette unité, puissent exercer ce sport dans de bonnes conditions. Cet atelier est animé par Daniel Delbez, au sein d'une équipe soignante dynamique et investie. ■



Inauguration du nouvel arbre offert par Isatis



Don de matériel pour l'atelier judo de l'hôpital de jour Dolto



Un adieu au CRL

■ Le Centre de Réadaptation des Laryngectomisés Paul Cros a fermé définitivement ses portes le 27 juillet 2012, après 27 ans d'existence. Rendre un hommage au Père Paul Cros qui est à l'origine de cette création, avoir une pensée pour les 2700 pensionnaires qui ont été accueillis au CRL, pour Anne-Marie Fages et l'équipe qui se sont totalement investies à cette tâche, était incontournable. Pour cela, une messe a été célébrée à la chapelle de la Fondation, le vendredi 6 juillet. C'était une façon de se dire au revoir et de souhaiter aux salariés une bonne continuation dans leur nouvelle structure. ■



Un pot d'adieu



Anne-Marie-Fages



Psychogériatrie

Le "Jardinou" ou le jardin des mémoires

Mettre les cinq sens des patients de l'unité de psychogériatrie en émotion constante dans la totale sérénité d'un jardin thérapeutique adapté, tel est le projet développé par l'unité de psychogériatrie.

Sentir, toucher, regarder, entendre, goûter, l'activité de jardinage est toute une concentration de stimuli qui permet de maintenir en éveil les sens de la personne âgée atteinte de pathologie dégénérative (Alzheimer). En d'autres mots, il s'agit de solliciter le plus possible la mémoire lointaine pour ralentir la dégénérescence de la mémoire immédiate.

Un premier jardin en 2010

L'hôpital de jour de l'unité de psychogériatrie s'est doté du premier jardin thérapeutique en 2010. A tour de rôle, plusieurs fois par semaine, un petit groupe de patients plante, sème, récolte et se souvient avec plaisir des gestes essentiels acquis dans une vie passée. Le jardin est surélevé au sein d'un habillage en bois et permet de travailler à la bonne hauteur et de rester bien concentré sur une plus petite surface. La séance de jardinage devient une véritable relation d'aide entre le soignant et le soigné et permet d'étudier plus facilement le comportement.

L'atelier rempotage permet de maintenir le geste, ce côté "être capable de" donne envie de continuer à vivre. Les techniques de jardinage sont même parfois enseignées par les patients aux soignants, qui peuvent ainsi transmettre leur savoir, c'est à double sens.

Tous les patients sont concernés par ce dispositif à des degrés divers. Certains sont actifs, d'autres ne font que regarder mais le plaisir est le même. Petite cerise sur le gâteau... Les achats sont faits ensemble à l'occasion d'une sortie sur les marchés locaux ou dans les jardineries. Tout est pensé par les patients : la liste des courses, le budget (surtout que certains n'ont pas connu l'Euro), le choix des articles dans les rayons.

Cette activité a un effet miroir : quand on s'occupe bien de son jardin, on prend soin de soi. Avec tant de bienfaits observés chez les patients, cette activité va être amenée à s'étendre à d'autres services de l'unité, telle les unités de soins continus, d'admission et de réhabilitation qui verront bientôt fleurir de nouveaux jardins suspendus, pour le bonheur de leurs pensionnaires. ■



"Toucher la terre" : un plaisir retrouvé



Mots...

"Avec le jardinage, nous touchons une partie du cerveau restée intacte, celle des émotions et qui perdure jusqu'au bout de la vie. Certaines personnes ont perdu la parole et en tant que soignants, nous pouvons rentrer en communication plus facilement par le biais de cette activité. C'est un véritable outil de travail qui a sa pleine place dans le processus de soin. Il permet aussi aux équipes médiatrices de mieux appréhender la maladie et son évolution chez l'individu".

David Mognibas,
cadre infirmier

«De nombreux patients sont issus du monde agricole et retrouvent ce désir de toucher la terre et font souvent preuve d'initiative, les automatismes reviennent. Ils le verbalisent parfois : je suis bien».

Sandrine Monteillet,
responsable d'unité de soins





Spectacle de la chorale de l'hôpital de jour de Graulhet



21 juin

Fête de la musique dans les unités de soins avec "Gilles et Auguste"



21 juin

Concert de piano offert par la Société Générale



29 juin

Vente par les patients de légumes et de raisin au CATT le Ranch



31 août

Visite de Josiane Chevalier, préfète du Tarn, à l'UMD...



6 septembre

Et au Service des Urgences spécialisées



6 septembre



Le nouveau CMP Pivot de Gaillac en un clin d'oeil...



● Une belle collaboration entre professionnels



● Salle de psycho-motricité



● Des bureaux gais et colorés



● La façade du CMP adultes



● Une terrasse est également prévue



● L'accueil du CMP enfants et adolescents



Une nouvelle salle sensorielle au CSDA, grâce à Passerelle 81

Passerelle 81, association créée en 2006, collecte des bouchons en plastique en vue de leur recyclage. La revente de ces bouchons à une entreprise de Guittalens permet de récolter des fonds qui aident à financer des actions auprès de personnes handicapées

Récemment, une collecte de bouchons a permis d'effectuer un don d'une valeur de 1465 euros à l'unité SEHA du Centre Spécialisé pour Déficients Auditifs. Cette unité est une section accueillant 12 jeunes de 6 à 21 ans, ayant des déficiences associées à la déficience auditive et présentant des difficultés de mise en relation et des troubles de la communication. La prise en charge est pluridisciplinaire et vise à développer la communication, améliorer l'autonomie et garantir le bien-être. La stimulation sensorielle de ces enfants leur permet de prendre mieux conscience du monde qui les entoure et de mieux s'y adapter.

La récolte pour Passerelle 81 a permis l'aménagement d'une salle sensorielle pour ces enfants. Spécialement équipée, cette salle propose tout un ensemble de stimulations pour les 5 sens, grâce à des objets lumineux, des textures différentes, des sons... Pour ces enfants sans langage oral, la sensorialité est une dimension indispensable à son épanouissement.

Mme Fury, directrice du secteur médico-social, M. Larroque, chef de service du CSDA et son équipe, avaient organisé une petite cérémonie, afin de mettre à l'honneur Passerelle 81 et de présenter la toute nouvelle salle sensorielle. L'équipe du SEHA est ravie d'enrichir son travail avec les enfants et ceci grâce à la collecte minutieuse de centaines de bouchons et l'humanité de Passerelles 81. Merci aux salariés qui ont participé ! ■



Le don de Passerelles 81

Le CSDA a répondu à un appel à projet "COM Midi-pyrénées" en 2012. Le projet porté par le CSDA et l'UA (Institut Jeunes Aveugles) permettrait à des jeunes handicapés de s'inscrire à des formations professionnelles, chose qui se fait trop rarement jusqu'à présent. Du coup, cela nécessiterait de sensibiliser les entreprises et leur démontrer l'intérêt de signer des contrats avec des personnes déficientes sensorielles ou ayant des troubles sévères du langage. Les jeunes connaissent mal le monde de l'entreprise, certains ne s'imaginent même pas que cette voie de formation leur est ouverte. Les résultats de cet appel à projet seront connus très prochainement. ■

Création d'une MAIA

Une Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer (MAIA) va se mettre en place dans les prochains mois. Cette nouvelle structure est portée par l'UMT-Mutualité Tarnaise, en partenariat avec le Centre Hospitalier d'Albi et la Fondation Bon Sauveur.

Déployée nationalement, c'est une mesure phare du plan Alzheimer 2008-2012 visant à améliorer l'accueil, l'orientation et la prise en charge des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et des personnes âgées en perte d'autonomie.

Véritable travail de réseau, ce nouveau dispositif agira en lien avec l'ensemble des professionnels intervenant sur le territoire, dans le but de mieux intégrer les personnes atteintes d'Alzheimer. Nous reviendrons sur le fonctionnement de ce dispositif une fois qu'il sera passé à la phase action en novembre, avec le personnel détaché à cet effet. ■

PIC : un réseau de pharmaciens

Il existe un réseau national de pharmaciens au service du soin médicamenteux en psychiatrie et santé mentale (réseau PIC). Cette association, regroupant des pharmaciens professionnels du médicament, permet de développer de l'information sur les médicaments psychotropes auprès des patients et de favoriser la communication vers tous les professionnels de santé concernés. Des rencontres sont régulièrement organisées. Nelly Mappas est investie dans cette association, où elle siège en tant que trésorière.

Pour en savoir plus : www.reseau-pic.info. ■



Les risques psychosociaux, la prévention en marche

Les risques d'atteinte à la santé mentale des salariés, également appelés "risques psychosociaux", et plus généralement la souffrance au travail, sont devenus un sujet d'actualité en France. A la Fondation, la direction, le CHSCT et la médecine du travail sont sensibles à ce phénomène et vont mettre en oeuvre une politique de prévention des risques psychosociaux pour sensibiliser l'ensemble des salariés. Des solutions durables seront proposées, pour renforcer le bien-être au travail.

Que sont les risques psychosociaux ?

Les risques psychosociaux sont considérés comme des risques rencontrés dans la sphère professionnelle, susceptibles de déboucher sur des altérations de la santé mentale (dépressions, épuisements professionnels ou burn-out, troubles du sommeil,...), voire de porter atteinte à l'intégrité physique (troubles psychosomatiques, tentatives de suicides, suicides,...). Leur définition recoupe des notions de nature et de portée diverses telles que le stress, les harcèlements et les discriminations, ou la violence au travail.

Quelles sont leurs causes ?

Parmi les causes invoquées, se mêlent l'intensification du travail, l'effacement des temps d'échanges collectifs sur le travail lui-même, la précarisation de l'emploi et des statuts, l'évolution des modes de management. Ce sont des pistes de réflexion, qui parfois s'opposent, car il en va là de la définition même du travail. Il peut y avoir souffrance au départ, mais celle-ci peut se muer en plaisir lorsque le travailleur parvient à réaliser sa tâche, et qu'il est reconnu pour son effort.

Une prévention indispensable

Au niveau national, les risques psychosociaux sont pris en compte depuis quelques années par le ministère du travail. Des rapports sont régulièrement écrits et concernent le bien-être et l'efficacité au travail avec des propositions pour améliorer la santé psychologique au travail. Au niveau de la Fondation, la direction, le CHSCT et la médecine du travail vont mettre en place une politique de prévention des risques psycho-sociaux (voir colonne de droite). ■



Favoriser le bien-être dans l'entreprise

Une conférence le 30 novembre à l'auditorium

La direction des ressources humaines se doit d'étudier l'ensemble des risques susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés.

Dans le domaine de la prévention, le médecin du travail a également un grand rôle à jouer. Combinée avec son action au côté du personnel, sa connaissance de l'entreprise permet de porter un diagnostic sur les situations de souffrance au travail vécues par certains salariés.

Les représentants du personnel et le CHSCT ont aussi un rôle prépondérant.

Création d'une cellule risques psychosociaux

Suite aux appels de salariés concernant leur mal-être au travail et dans un souci de mener à bien leurs missions, les membres du CHSCT, en lien avec la médecine du travail, ont travaillé avec la direction sur la mise en place d'un protocole RPS, protocole abouti en juillet 2012. La cellule RPS est déclenchée par la médecine du travail dès que nécessaire.

Afin d'en savoir plus sur cette démarche, une conférence est programmée **à l'auditorium le vendredi 30 novembre 2012, de 14h30 à 16h30.**

Le médecin du travail, Mme Vaur, y interviendra sur les risques psychosociaux, le CHSCT et la direction expliqueront les modalités de déclenchement et d'organisation de la cellule.

Venez nombreux à cette conférence qui nous concerne tous ! ■



La "culture qualité" au coeur de notre métier

L'éthique médicale et soignante impose depuis toujours à tout professionnel de santé, d'apporter à son patient la meilleure qualité de soins possible ; c'est une préoccupation permanente des soignants. Explications par Chantal Koubâ-Bénézech...

La qualité et la sécurité ne sont pas en plus ou à côté des soins, elles sont étroitement liées. La qualité fait partie du coeur de métier des soignants. Construire une culture qualité – sécurité – gestion des risques est un enjeu fort du prochain projet d'établissement : depuis plus de 12 ans, la démarche qualité s'est implantée au CHSPJ. Solidement amarrée aux trois visites d'accréditation puis de certification, elle mêle progressivité et à-coups brutaux. Elle a introduit des concepts très construits mais qui ont paru parfois assez étrangers à la culture des professionnels. De ce fait, le poids de la qualité s'est reporté sur quelques uns.

Un art de penser le soin

Désormais, cette culture doit s'inscrire dans une logique de soins où la qualité et la sécurité sont sans cesse recherchées. Cet art de penser le soin doit être porté par un encadrement soignant concevant la certification comme une opportunité qui permette de susciter chez les professionnels, pour les patients, une attention de tous les jours et créer des automatismes professionnels. La gestion des risques se conçoit dans une approche systémique avec un partage de l'information, un échange entre professionnels de secteurs différents sur les difficultés et sur les solutions éventuelles afin de construire une connaissance partagée dans l'établissement. Les analyses d'évènements indésirables graves sont faites en réunions d'équipe pluridisciplinaire et situent les professionnels soignants dans un retour d'expérience propice à l'analyse corrective et à l'évolution des pratiques. Il s'agit de décrire les faits et d'analyser les situations s'étant produites, pour apprendre et comprendre afin d'agir ensemble et renforcer la qualité et la sécurité des soins, sans porter de jugement sur les personnes, ni rechercher un coupable ou un responsable. Ces analyses ont, en effet, pour objectif la mise en oeuvre et le suivi d'actions pour améliorer la prise en charge des patients et la sécurité des soins dans la prévention des risques. (...)



La qualité, c'est aussi un bonne transmission de l'information

Un cadre juridique, une nouvelle organisation

La loi "hôpital, patients, santé, territoires", dite loi HPST, portée par le ministère de la santé et promulguée en juillet 2009, renforce l'obligation de qualité et de sécurité des soins dans les établissements de santé et implique directement les soignants. Dans ce contexte, le directeur de l'établissement, en concertation avec le président de la CME et la directrice des soins a choisi de rattacher la qualité et la gestion des risques à la direction des soins, qui devient également coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins. Cette nouvelle organisation permet de situer les enjeux de la qualité et de la sécurité des soins en cohérence avec l'organisation du soin et sa vision transversale, coordonnée et décloisonnée.

En parallèle, le chef de service de la pharmacie a été désigné responsable du management de la qualité et de la prise en charge médicamenteuse. En lien avec le coordonnateur des risques associés aux soins, la qualité et la gestion des risques, elle établit une politique et un programme d'actions spécifique au bon usage du médicament et des dispositifs médicaux, assorti d'indicateurs de suivi. Ce système s'inscrit dans la politique d'amélioration de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques associés aux soins. ■

Un guide "annonce d'un dommage associé aux soins"

Toujours dans le but d'améliorer la qualité, la sécurité, la gestion des risques associés aux soins, un guide "Annonce d'un dommage associé aux soins" a été proposé par la HAS en mars 2011.

Depuis bientôt 10 ans, l'annonce d'un dommage associé aux soins constitue une obligation légale pour tous les professionnels et établissements de santé. ■



Et si une erreur survenait ?

(...) Il est primordial d'insister sur une définition de l'erreur non stigmatisante, non culpabilisante, l'erreur devant être l'occasion d'une analyse systémique dont les équipes doivent se saisir à des fins d'enseignement. Cette notion est essentielle pour bien comprendre la démarche sur le terrain et contribuer ainsi à la "culture sécurité des soins". Nous constatons que des signalements d'erreurs ne sont pas faits, par crainte du traitement punitif de la "faute". Ce n'est pas du tout l'esprit de la démarche, que nous ferons connaître par de nombreuses communications au niveau institutionnel.

Dans son ouvrage *"La culture de sécurité des soins : du concept à la pratique"*, la Haute Autorité de Santé, propose cette définition en 2010 : *"La culture de sécurité désigne un ensemble cohérent et intégré de comportements individuels et organisationnels, fondé sur des croyances et des valeurs partagées, qui cherche continuellement à réduire les dommages aux patients, lesquels peuvent être liés aux soins"*.

Des visites de terrain

Des visites de risques dans les unités de soins permettront de rencontrer et d'échanger avec les équipes sur leur perception des risques et de la sécurité des soins. Une évaluation des risques liés à l'environnement, les infrastructures et les équipements seront faits régulièrement. L'identification des risques potentiels permettront de détecter des équipements et installations qui pourraient être détournés de leur finalité d'origine et représenter un danger pour les patients : risque incendie, risque de suicide, ingestion de produit, risque de fugue ... etc. Cet été, une première visite a été organisée à St Bernard.

Des relais "qualité" dans les unités des soins

Les responsables d'unités de soins sont impliqués dans cette démarche qualité auprès de leurs équipes. Ils favorisent l'appropriation de la démarche par les professionnels et ont pour mission de développer concrètement cette dynamique au plus près du terrain.

Les patients, eux aussi, seront sensibilisés par des actions ciblées : affichage, semaine de la sécurité des patients, classeur destiné à l'information du patient, actualisation du livret d'accueil.... Le guide énoncé ci-contre est un bel exemple de document d'information.

Par ailleurs, un travail de fond permanent sur la gestion de risques professionnels est réalisé par la DRH, la DSE et la DSI en lien avec le CHSCT. Des actions concrètes sont menées pour la prévention des troubles musculo-squelettiques, la gestion de situations de violences et la gestion de l'équipe d'intervention soignante. Le plan de formation de la DSI prend d'ailleurs en compte ces problématiques à risque. La qualité sera bientôt l'affaire de tous ! ■



Des formations adaptées

Le service droits des patients



Le service droits des patients a pour mission de gérer les liaisons avec les patients, mais aussi de mettre en oeuvre les dispositions législatives et réglementaires les concernant. Depuis le 1er septembre 2012, Angélique Routoulp est responsable de ce service transversal à toutes les unités de soins, qu'elles soient sanitaires ou médico-sociales. Parmi les nombreuses tâches spécifiques à ce service, il s'agit globalement d'améliorer la qualité de la prise en charge des usagers, de s'assurer du bon maintien de leurs droits et du respect des procédures. Par exemple, Mme Routoulp se rend régulièrement aux audiences du tribunal qui concernent les usagers et s'assure que la loi soit bien respectée. Interlocuteur incontournable, elle est souvent à l'interface entre les différents services de l'établissement et les autorités sanitaires ou le procureur.

Sur le terrain, elle est secondée par Annie Espinasse, qui a la charge du secrétariat et qui analyse les questionnaires de satisfaction. ■

Service droits des patients :
Passage St-Joseph (à côté de la cafétéria des patients).
05 63 48 48 46 - 06 24 74 11 36



Angélique Routoulp



Arrivée

Bienvenue à Caroline Mouysset

Caroline Mouysset est arrivée le 1er juin 2012 à l'aumônerie du Bon Sauveur en remplacement d'Isabelle Reboul, qui a rejoint la Maison d'Accueil Spécialisée.

Mariée et mère de quatre enfants, Caroline travaillait au diocèse et était responsable du pèlerinage des jeunes de 14-18 ans. Son dévouement et sa douceur n'échappe pas au père Bories qui lui propose de postuler à la Fondation. Séduite par cette perspective, Caroline rejoint bientôt Marie-Cécile Bec à l'aumônerie et s'adapte très vite selon son binôme. *"Toutes les rencontres sont différentes mais riches humainement, j'ai participé au pèlerinage à Lourdes en juin, ce qui m'a permis de commencer à prendre*



Caroline Mouysset et Marie-Cécile Bec

mes marques et connaître les patients. Mes convictions, mes divers engagements sur le plan religieux, mon intérêt tout particulier pour la personne souffrante et la foi qui m'anime me poussent à accepter cette mission d'aumônier en hôpital psychiatrique". Nous souhaitons une parfaite intégration à Caroline que nous croiserons très souvent dans les services de soins. ■

Pèlerinage

Trois jours à Lourdes

En juin dernier, l'aumônerie du Bon Sauveur a organisé un pèlerinage de trois jours à Lourdes, auquel patients et soignants ont participé.

Ces moments ont été riches en partage, d'après les témoignages des deux aumônieres, Marie-Cécile et Caroline : *"C'était un temps à part, où nous avons pu vivre tous ensemble une alternance fructueuse entre spirituel, convivialité et détente. Chacun a contribué au bon déroulement*



Un pèlerinage à Lourdes

de ce pèlerinage organisé pour les patients de la Fondation. Nous remercions tout particulièrement l'équipe soignante, sa bonne humeur et son dévouement de tous les instants durant ce séjour". Les patients sont revenus ravis de ce séjour, remplis d'une joie nouvelle. ■

Une journée portes-ouvertes

Comme chaque année, l'aumônerie organise une après-midi portes-ouvertes.

Ce moment de fête représente toujours un beau moment de retrouvailles entre les patients, les soignants et l'équipe de l'aumônerie. De nouveau, Marie-Cécile et Caroline, les deux salariées de l'aumônerie, avaient invité les incontournables frères Pradelles à venir animer cette belle après-midi qui s'est déroulée au musée Benjamin Pailhas, météo oblige ! Mais la fête n'a pas été gachée pour autant... Le concert a beaucoup plu aux patients qui ont entonné en chœur des airs connus. Une messe était également célébrée par le père Caminade, suivie d'un goûter. ■



L'un des frères Pradelles



Journées du Patrimoine 2012

Exposition inédite des travaux des patients

Samedi 15 et dimanche 16 septembre, la Fondation Bon Sauveur d'Alby a ouvert une partie de son patrimoine architectural au grand public, qui a pu ainsi découvrir de nouveaux trésors cachés du patrimoine Albigeois.

Cette année, pour la première fois, une exposition des créations de patients issus de différents services de l'institution était présentée au grand public. Les deux élégantes salles de l'ancienne bibliothèque ont accueilli une centaine de créations : peintures, dessins, collages, sculptures, poèmes... Certains patients peignent ou composent depuis de nombreuses années, d'autres se sont découvert une nouvelle passion toute récente, en tout dix patients ont eu envie de dévoiler leurs créations. Environ 500 visiteurs sont venus admirer ces créations au sein de beaux bâtiments. ■



Du hip hop au CSDA



Les jeunes des classes bilingues ont participé pendant deux ans à un atelier de danse hip-hop à la MJC avec un chorégraphe de l'association des jeunes danseurs de rue. L'implication, l'enthousiasme et le travail de qualité de tous, ont permis aux jeunes de présenter un spectacle chargé en émotion où la langue des signes et la danse ne font qu'un. La représentation sur la scène du gymnase de l'Athanon le 13 juin dernier a été vécue par les jeunes du CSDA comme un moment d'exception où s'effacent les différences, des moments où ils ont été des "gens pareils". Ils ont également tourné un clip que vous pouvez retrouver sur le site de la MJC d'Albi. ■

Congrès d'art-thérapie

Du 13 au 15 septembre, la faculté de médecine de Rangueil a organisé le 20e congrès international d'art-thérapie sur le thème "Amours, Désamours". Il a rassemblé cliniciens, art-thérapeutes et chercheurs de différentes nationalités au sein d'une cinquantaine de conférences. Plusieurs professionnels ont représenté la Fondation et quatre objets fabriqués par nos patients ont été présentés à l'espace Jean de Rudelle de l'Hôtel Dieu Saint Jacques, parmi de nombreux autres objets issus d'autres hôpitaux. Un pas de plus vers l'ouverture ! ■



Une des quatre créations exposées

De nouveaux objets au musée



L'Association Psychiatrie Art et Patrimoine s'est fixée comme premier objectif de développer le musée Benjamin Pailhas. Plusieurs adhérents volontaires se sont réunis en juin dernier et ont extrait de nouveaux dessins et sculptures, parmi ceux qui étaient encore stockés dans les étages du château. Au total, cinq nouvelles vitrines ont été rajoutées au musée que les visiteurs des journées du patrimoine ont pu découvrir mi septembre. La prochaine ouverture du musée es programmée le 14 décembre 2012. ■



Choix des créations



Conférence - 11 juin

Les ateliers médiatisés : retour d'expériences



Une conférence regroupant plusieurs professionnels de la Fondation était programmée le 11 juin à l'auditorium.

Six professionnels (Jean-Philippe Pezet, Philippe Boyer, Isabelle Canovas, Philippe Gil, Chantal Belbèze, Abderrahim Mekhfi) ont fait part devant une salle bien remplie de leur expérience en tant qu'animateurs d'ateliers médiatisés. Cette rencontre était destinée aux salariés de la Fondation, mais également aux établissements médico-sociaux du Tarn qui ont répondu présent. Des rencontres enrichissantes. ■



Une journée sur l'autisme le 18 octobre

Une journée sur l'autisme était programmée jeudi 18 octobre à la Fondation. Informer sur l'autisme, faire connaître le travail de l'Unité pour Jeunes Autistes Déficitaires auprès de nos partenaires institutionnels et du public, étaient les objectifs de cette journée.

De nombreux intervenants ont fait un bilan des connaissances actuelles concernant l'autisme. Comment se définit cette pathologie ? Quelle est la politique de l'ARS ? Quelles sont les réponses apportées par le Centre de Ressource Autisme et l'WAAD ? L'intervention du professeur Aussilloux s'est également révélée très intéressante. Cette rencontre s'est déroulée à l'auditorium de la Fondation et était ouverte à tous les publics, professionnels ou non, intéressés d'en savoir un peu plus sur l'autisme. ■

Conférences "Ethique et soins"

De la philosophie au mystique

Un deuxième volet de conférence "Ethique et soins" était programmé vendredi 8 juin. Animée par Claire Ribeaud, professeur de philosophie chargée de recherche auprès de l'Institut Catholique de Toulouse et docteur en Ethique médicale, cette conférence a proposé une réflexion très éclairante sur "l'éthique de la décision dans la pratique de soin en psychiatrie". Le troisième volet initié par le père Magnin aura pour thème "Ethique et religion" et se déroulera en tout début d'année 2013. Marie Claude Van Den Bossche, docteur en interculturelité et santé, chargée de recherche auprès de l'ICT sera l'animatrice de cette rencontre. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les éléments dès que possible. ■



Claire Ribeaud



Une conférence sur la vie affective et sexuelle en institution s'est déroulée le 2 décembre 2011 et était animée par le Pr Tremblay. Vous pouvez consulter le compte rendu et tout document sur ce sujet dans "Infos-Salariés - vie affective et sexuelle en institution" ■



Rêve blanc

Cest l'histoire d'un rêve un peu fou qui s'est transformé en réalité l'été dernier. Xavier Rouanet, accompagné de 4 proches, a fait l'ascension du mythique Mont-Blanc. Retour vers les sommets...

Comment se prépare l'ascension du Mont-Blanc ?

Depuis que nous avons pris la décision de tenter cette aventure il y a plusieurs mois, nous nous sommes progressivement mis en condition. Nous avons commencé par rassembler le matériel nécessaire (vêtements chauds adaptés, piolets, chaussures à crampons, casques) et avons fait quelques entraînements dans les Pyrénées, dans le secteur du pic d'Aneto. Effectivement, l'ascension du Mont-Blanc comprend quelques passages difficiles durant lesquels il faut escalader des parois glacées qui nécessitent un minimum d'entraînement. J'avoue que ma plus grande crainte était d'avoir le mal des montagnes, n'ayant jamais atteint une telle altitude... Impossible de savoir à l'avance comment son corps va réagir à 4800 mètres !

Comment cela s'est passé le jour "J" ?

Nous sommes arrivés vers 15h à Chamonix, qui est situé au pied du Mont-Blanc. Nous avons pris le téléphérique qui nous a emmené à l'Aiguille du midi à 3000 mètres d'altitude. D'emblée nous sommes dans l'ambiance car une arête vertigineuse nous attend à la sortie de la cabine et un panneau indique "au-delà de cette limite, nous déclinons toute responsabilité pour ce qui peut arriver"! Malgré cette annonce glaciale, nous poursuivons notre chemin et nous marchons deux heures pour atteindre notre refuge situé à 3600 mètres d'altitude où nous attendent de nombreux autres alpinistes en partance pour le Mont-blanc. Il est 18h, nous dinons d'un bon plat de pâtes et tentons de dormir quelques heures car le départ est prévu à minuit. Bien sûr, l'excitation prend le pas sur le sommeil et je ne ferme pas l'oeil. A minuit, nous chaussons les crampons pour attaquer la grande ascension... En chemin, nous escaladons des parois glacées et la température est polaire. Mais le lever du soleil sur la chaîne du Mont-Blanc est splendide et à 8h15, nous marchons enfin sur le sommet juché à 4807 mètres. L'émotion ressentie alors est indescriptible ! Mais il faut redescendre vite car la neige doit impérativement rester gelée. Quelques heures plus tard, fatigués mais heureux, nous retrouvons le niveau zéro et nos familles pour leur raconter cette belle aventure, qui en appelle d'autres ! ■

Même Dédé
y était !

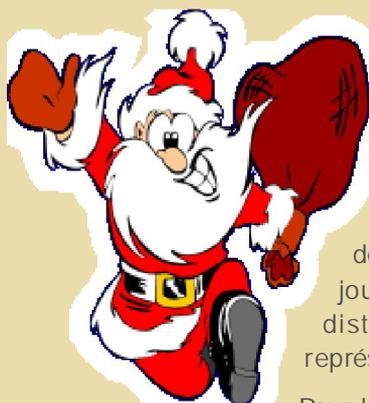
- Malgré les 12 heures de marche, la nuit blanche dans un refuge situé à 3600 mètres et un froid glacial, Xavier a eu une petite pensée pour notre mascotte Dédé au sommet du Mont-Blanc ! ■



Retour sur l'arête de l'aiguille du midi



Le Comité d'Entreprise prépare Noël



La fête de Noël programmée par le Comité d'Entreprise pour les enfants des salariés se déroulera le mercredi 19 décembre à l'auditorium. Puis, les jouets seront traditionnellement distribués à l'issue de la représentation, dans les locaux du CE.

Pour le personnel, le pot et la remise du cadeau sont programmés le 14 décembre, toute la journée, dans les locaux du CE.

Vous pouvez choisir votre cadeau (chèque-vacances, chèque Cadhoc ou chèques cadeaux occitan), à partir du 15 octobre et le vendredi 16 novembre. En ce qui concerne le bon d'achat livres disques, aucune démarche n'est à effectuer. Il sera attribué d'office à toutes les personnes qui n'auront pas fait le choix des chèques-vacances ou des chèques-cadeaux.

Une nouvelle décoration pour la base de loisirs



Retrouvez toutes les activités de la base de loisirs sur "Infos-salariés"

Agenda

- Inauguration du nouveau CMP Pivot de Gaillac
Jeudi 29 novembre à 17h
CMP de Gaillac
11, rue Jean Fos de Laborde
- Conférence "Politique de prévention des risques psychosociaux"
Vendredi 30 novembre,
14h30-16h30
Auditorium
- Messe de Noël
jeudi 20 décembre à 15h
Chapelle des établissements
- Messe de l'épiphanie
Lundi 7 janvier à 15h
Unité pour Malades Difficiles
- Fête du Père Jamet
Vendredi 11 janvier
Chapelle des établissements
- Remise des médailles du travail et cérémonie des vœux
Mercredi 16 janvier à 11h
(médailles du travail)
et 15h (vœux)
Musée Pailhas et gymnase

Semaine
d'information
sur la santé
mentale

Thème 2013 :
"Ville et santé
mentale"

Du 18 au 24 mars
2013